

440 Forme rejetée – Auteur / Titre

Définition

Cette zone contient la mention d'une forme auteur / titre qui fait l'objet d'un renvoi.

Occurrence

Facultative.
Répétable.

Indicateurs

Indicateur 1	blanc	Non défini
Indicateur 2	blanc	Non défini

Sous-zone(s) : A) Technique des zones imbriquées

Les données sont entrées dans les zones 2XX appropriées, imbriquées dans la zone 440 selon la technique décrite sous l'étiquette 240.

Sous-zone(s) de données

\$1 Zone imbriquée
Répétable.

Sous-zone(s) de contrôle

\$0 Formule introductive
Non répétable.

\$2 Code du système d'indexation matière
Non répétable.

\$3 Identificateur de la notice d'autorité
Non répétable.

\$5 Données codées relatives aux mentions de formes rejetées ou associées
Non répétable.

\$6 Données de lien entre zones
Non répétable.

\$7 Écriture de catalogage et écriture de la racine de la vedette
Non répétable.

\$8 Langue de catalogage et langue de la racine de la vedette
Non répétable.

Remarque(s) sur le contenu de la zone

Chaque élément est codé conformément à la zone 2XX qui lui correspond : 200 - Vedette – Nom de personne, 210 - Vedette – Nom de collectivité, 215 - Vedette – Nom de territoire ou nom géographique, 220 - Vedette – Famille, pour l'auteur ; et une zone 230 - Vedette – Titre uniforme, pour le titre. L'étiquette, les indicateurs et les sous-zones de données pour l'auteur et le titre sont imbriqués à l'intérieur d'une zone 440, chaque étiquette étant précédée d'un code de sous-zone \$1. Les subdivisions de vedette matière sont entrées dans la zone du titre imbriquée.

Lorsque des sous-zones de contrôle sont nécessaires, elles doivent précéder la première sous-zone \$1 contenant les données imbriquées. (Les sous-zones de contrôle définies pour les zones 200, 210, 215, 220 ou 230 ne sont pas imbriquées dans une sous-zone \$1).

Une description plus détaillée des zones imbriquées est donnée dans le bloc 4XX du *Manuel UNIMARC – Format bibliographique*.

Sous-zone(s) : B) Technique des sous-zones classiques

Sous-zone(s) de données

\$a	Auteur Non répétable.
\$t	Titre Non répétable.
\$j	Subdivision de forme Répétable.
\$x	Subdivision de sujet Répétable.
\$y	Subdivision géographique Répétable.
\$z	Subdivision chronologique Répétable.

Sous-zone(s) de contrôle

\$0	Formule introductive Non répétable.
\$2	Code du système d'indexation matière Non répétable.
\$3	Identificateur de la notice d'autorité Non répétable.
\$5	Données codées relatives aux mentions de formes rejetées ou associées Non répétable.
\$6	Données de lien entre zones Non répétable.
\$7	Écriture de catalogage et écriture de la racine de la vedette Non répétable.
\$8	Langue de catalogage et langue de la racine de la vedette Non répétable.

Zone(s) connexe(s)

240 Vedette – Auteur / Titre

Exemple(s)

EX 1 ■ 240 ## \$1200#1\$aShakespeare,\$bWilliam,\$f1564-1616.\$1230##\$aHamlet
440 ## \$1200#1\$aShakespeare,\$bWilliam,\$f1564-1616.\$1230##\$aTragedy of Hamlet, Prince
of Denmark

Cet exemple illustre la technique des zones imbriquées.

EX 2 ■ 240 ## \$aShakespeare, William, 1564-1616.\$tHamlet
440 ## \$aShakespeare, William, 1564-1616.\$tTragedy of Hamlet, Prince of Denmark

EX 3 ▲ 240 ## \$aBalzac, Honoré de (1799-1850)\$tCésar Birotteau
440 ## \$aBalzac, Honoré de (1799-1850)\$tHistoire de la grandeur et de la décadence de César
Birotteau
440 ## \$aBalzac, Honoré de (1799-1850)\$tGrandeur et décadence de César Birotteau

EX 4 ▲ 240 ## \$8frefre\$aLéonard de Vinci (1452-1519)\$t≠NSB≠La ≠NSE≠Joconde
 440 ## \$8frefre\$aLéonard de Vinci (1452-1519)\$tMona Lisa

Les exemples 2, 3 et 4 illustrent la technique des sous-zones classiques.